



Bilan de Mme la Maire Jolanka Tchmkerten de cette année de législature :

Le temps passe vite ! Si vite que le moment est déjà venu pour moi de prendre congé de ma fonction de Maire, de passer le flambeau et de vous adresser les quelques mots d'usage qui conviennent à la circonstance. Il y a une année, lorsque je suis entrée dans le costume de Maire de notre attachante ville et commune de Versoix, j'étais à la fois fière et très émue. Aujourd'hui que je le quitte, le costume a pris quelques plis et, à l'émotion du début, est venue s'ajouter une bonne dose de lucidité acquise tout au long de cette année riche d'expériences diverses, contrastées, et heureusement à bien des égards, enthousiasmantes.

En relisant le discours tenu devant vous en juin dernier j'ai réalisé qu'en accédant à la fonction de Maire, fonction remplie au plus près de ma conscience, j'ai fait à plusieurs reprises **œuvre de pionnière** : d'abord à titre personnel en remplissant cette fonction pour la première fois, puis pour mon parti dont je suis la première représentante à accéder à cette charge, et tous partis confondus, la première à occuper cette fonction une année complète sous le régime du nouveau règlement du CM. Et enfin il y en a objectivement encore une, puisque je suis la première femme à occuper la fonction de Maire à Versoix avec un Conseil administratif composé majoritairement de femmes et, qui plus est, nouveauté politique, représentantes de l'alternative ! Le plus enrichissant de cette intense et fugitive année a été d'être au contact de la population, ceux qui se marient ou que l'on croise au marcher le samedi, ceux qui vous expriment de la sympathie ou leur soutien.

Cette année avait été placée sous le signe des mots convenus avec le Président du CM : **Cohésion, Plaisir et Engagement** cruellement mis à l'épreuve par les vents contraires de la pandémie, de la météo mais pas seulement, pas de fête des promotions, pas de 1^{er} août, pas d'escalade pas de soupe du 1^{er} janvier et comble de déconvenue : une météo souvent tempétueuse.

Toutes choses qui ont l'avantage de vous confronter aux dures lois de la réalité et à la réflexion. Peut-on en politique quand il s'agit de gérer une collectivité publique miser par anticipation sur un **principe de cohésion** quand on sait les divergences et le prix à payer parfois pour passer d'un désaccord à un consensus, voire dans le pire des cas d'un compromis à une compromission. Tout est affaire de conscience, de conviction, d'éthique personnelle et de pondération. Il est un sujet source de remous, à partir duquel on me reprocherait mon manque de collégialité. Mais là encore, à partir d'où et dans quelle condition la collégialité cesse-t-elle de devoir être considérée comme un dogme ? Autrement dit, quand il y a des problèmes, jusqu'où doit-on pouvoir accepter de les nier collégialement et à partir de quand, et dans quelles circonstances, peut-on prendre le droit de privilégier la voix de sa conscience quand celle-ci s'accorde plutôt avec les principes de transparence de respect et d'une certaine forme de liberté, notamment celle de la parole. Une collectivité publique ne s'administre pas comme une entreprise privée, le secret des affaires, la discrétion de son fonctionnement et la personnalité juridique n'y ont pas le même contenu.

Il en va de même pour **le plaisir**. Peut-on le décréter ! Nous éprouvons tous du plaisir et de la fierté, en tant qu'élus, à remplir nos mandats respectifs avec ferveur et un sens des responsabilités conforme aux attentes des citoyennes et citoyens qui nous ont élus. Pour autant, le plaisir est-il toujours au rendez-vous, quand précisément des vents contraires viennent vous faire dévier du cap que vous vous étiez fixé.

Le seul terme de cette trilogie qui ne souffre pas d'être relativisé est le troisième : **l'engagement**. L'engagement qui est celui que nous mettons à défendre nos projets respectifs à faire avancer les projets pour la collectivité, à gérer raisonnablement les deniers publics, bref à remplir les tâches pour lesquelles nous avons été élus.

Cet engagement pour ce qui me concerne aura été, tout au long de cette année, la ressource principale de laquelle j'ai puisé la force nécessaire à assumer, jusqu'à la prochaine fois en 2024, mon mandat de Maire. Beaucoup de travail, bien des soucis, quelques déconvenues, mais d'inestimables satisfactions au contact de la population, des associations communales, des collaborateurs de la Mairie et de collègues d'autres communes.

Dans quelques jours je passerai le relais à ma collègue Ornella Enhas et je lui souhaite d'ores et déjà le meilleur dans l'accomplissement de la charge qui l'attend.

Ce meilleur, il va de soi que je vous le souhaite aussi à vous, chers membres de ce délibératif. Je sais que le travail et que l'attention que vous portez aux affaires de la commune sont déterminants pour aller de l'avant et pour résoudre pas à pas tous les défis auxquels vous confrontent l'actualité et les besoins de la population.

Je voudrais encore profiter de cet instant pour remercier tout particulièrement le Président du Conseil municipal M. Julien Marquis, pour l'excellent travail qu'il a accompli tout au long de cette année et qu'il a conclu, joignant l'utile à l'agréable, en organisant une magnifique escapade du Conseil municipal en terre valaisanne. Je vous remercie de l'attention que vous m'avez portée et me réjouis de poursuivre le travail avec vous.